SYNODE D'ETE 30 mai 2017 Point 6



Magazine ENSEMBLE; rapport et demande de reconduction; décision

Propositions:

- Le Synode prend connaissance du rapport d'étape relatif au lancement et au déploiement du magazine de l'Eglise EN-SEMBLE.
- 2. Il approuve la poursuite de la publication, sans modification du concept.
- 3. Il charge le Conseil synodal d'adapter ENSEMBLE au fur et à mesure des dernières évolutions et des nouveaux besoins.

Explication

1 Contexte

La publication d'un magazine destiné d'une part aux membres des autorités et aux collaboratrices et collaborateurs, d'autre part aux personnes travaillant à titre bénévole et honorifique agite depuis des années les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. En février 2013, le Conseil synodal a inscrit dans sa stratégie de communication la création d'un magazine de l'Eglise. Dans sa proposition au Synode d'hiver 2014, il s'est laissé guider par la conviction qu'une communication interne mieux profilée renforcerait le sentiment d'appartenance aux Eglises Berne-Jura-Soleure. De fait, la lecture d'un reportage sur l'un des multiples aspects de la vie en paroisse ou l'annonce d'un événement peuvent éveiller, ou réveiller, l'enthousiasme pour l'Eglise. Le Conseil synodal a également noté que la coordination du journalisme intra-ecclésial constituerait une réponse efficace à la critique récurrente du mauvais rapport entre qualité de l'information et quantité de papier.

Lors du Synode d'hiver 2014, ce point a fait l'objet d'un long débat à l'issue duquel le Synode a décidé, par 109 voix pour, 55 voix contre et 8 abstentions, «d'éditer un magazine pour les membres des autorités, les collaboratrices et collaborateurs et les personnes travaillant à titre bénévole et honorifique». Outre les propositions du Conseil synodal, le Synode a encore adopté une motion ainsi formulée: «Le Conseil synodal établit à l'attention du Synode pour la session d'été 2017 un rapport sur l'introduction du magazine de l'Eglise et fait une proposition pour son développement et sa continuation».

C'est pourquoi, le Conseil synodal remet par la présente au Synode un rapport relatif au lancement du magazine d'Eglise ENSEMBLE, paru pour la première fois en août 2015. Le Conseil synodal dresse un bilan d'étape réjouissant: dès le premier numéro, le magazine a atteint le niveau qualitatif visé, tant du point de vue de la forme que du fond; l'intégration de publications déjà existantes n'a posé aucune difficulté; l'indépendance rédactionnelle est préservée quand bien même le travail se fait «intra-muros». C'est pourquoi il propose au Synode de poursuivre la publication du magazine ENSEMBLE sous sa forme actuelle tout en continuant à l'adapter constamment en fonction des dernières évolutions et des nouveaux besoins.

2 Délibérations et décision au Synode d'hiver 2014

La proposition relative à l'«édition d'un magazine pour les membres des autorités, les collaboratrices et collaborateurs et les personnes travaillant à titre bénévole et honorifique» a déjà suscité des débats contradictoires animés au sein des commissions et des fractions. Lors du Synode d'hiver 2014, ce point a fait l'objet de 15 interventions individuelles de membres en plus de celles des porte-parole des deux commissions et des fractions. La CEG et la CoFi, la moitié des fractions et les deux tiers des opinants se sont exprimés en faveur d'un renvoi de l'objet, pour permettre d'éclaircir et de discuter plus en profondeur certains points problématiques, en l'occurrence: la spécificité d'ENSEMBLE par rapport à «reformiert.» et à la «Reformierte Presse» (actuellement «bref»); l'hétérogénéité de la liste de destinataires; le degré de pertinence d'un produit imprimé à l'ère du digital; le rapport coût-utilité, pas assez précisément évalué; les besoins réels du public cible; la viabilité économique du projet.

Prenant en compte les réserves émises, la fraction libérale a demandé, en complément des propositions du Conseil synodal, que des délibérations et un vote sur le magazine et sa pérennisation soient mis à l'agenda du Synode d'été 2017, c'est-à-dire une fois que le produit aurait concrètement été créé. Une majorité évidente de députées et députés au Synode a préféré cette proposition médiane au renvoi de l'objet. Lors du vote final, le texte suivant a été voté par 109 voix favorables, 55 oppositions et 8 abstentions:

- 1. Le Synode décide d'éditer un magazine pour les membres des autorités, les collaboratrices et collaborateurs et les personnes travaillant à titre bénévole et honorifique.
- 2. Il prend acte que l'édition de ce magazine entraînera une augmentation des coûts d'un montant total net de CHF 110'000.-- par année sous les postes 032 (Service de la communication) et 130 (charges suprasectorielles) et nécessitera 78,4 % de poste.
- Le Conseil synodal établit à l'attention du Synode pour la session d'été 2017 un rapport sur l'introduction du magazine de l'Eglise et fait une proposition pour son développement et sa continuation.

3 Le concept du magazine ENSEMBLE

Le magazine ENSEMBLE paraît dix fois par an (1er numéro en août 2015), comporte 28 à 36 pages et est imprimé en A4 à 5'500 exemplaires dont 5'250 sont envoyés avec adressage individuel. ENSEMBLE est bilingue: le dossier et la circulaire sont intégralement traduits et les autres articles, selon leur degré d'intérêt pour la région linguistique concernée.

ENSEMBLE doit satisfaire à différentes exigences, ce qui en fait un média de presse écrite mixte, avec une première partie de type magazine, et une seconde partie consacrée à la communication interne. Cette dernière permet de relayer les informations officielles, notamment la circulaire du Conseil synodal.

Chaque rubrique du magazine, aisément identifiable grâce à un code couleur, est consacrée à un contenu prédéfini. En première de couverture, une photo ou une image illustre le thème retenu et abordé sous différents angles dans le «dossier». Après le dossier, la rubrique «focus» propose des textes plus longs, de type journalistique, qui appartiennent donc encore à la partie magazine à proprement parler, mais couvrent des sujets différents de celui du dossier. Dans la partie communication interne, les textes deviennent plus courts: les articles de la rubrique «de long en large» émanent essentiellement des secteurs de la Maison de l'Eglise; la rubrique «en bref» est consacrée à la circulaire du Conseil synodal, c'est-à-dire aux informations institutionnelles. La quatrième de couverture est confiée à un dessinateur biennois qui propose un dessin humoristique faisant écho au thème du numéro.

Depuis les débuts du magazine, le concept initial est en perpétuelle évolution. Trois nouvelles rubriques ont déjà vu le jour: la page «agenda»; la page «vitrine», consacrée à des recensions d'ouvrages pouvant être empruntés dans les bibliothèques de l'Eglise ou au CREDOC; la page «formations», où sont annoncés les différents cours et formations continues proposés par les secteurs Catéchèse et Paroisses et formation (en remplacement de l'ancienne brochure des programmes).

Ce concept évolutif permet de répondre de manière réactive aux nouveaux besoins et de créer des sous-rubriques.

Quant au bilinguisme, il est bien vivant! Non seulement parce que des articles sont traduits, bien sûr, mais surtout parce que les thématiques des numéros sont régulièrement sélectionnées en fonction des intérêts de la partie francophone du territoire ecclésial. La mise en page répond aux standards graphiques actuels et s'appuie sur langage visuel professionnel. La proportion d'images est particulièrement importante dans la partie magazine.

4 Le contenu du magazine ENSEMBLE

Les thématiques abordées dans ENSEMBLE sont choisies en fonction de l'actualité intraecclésiale. Les thèmes du dossier sont définis sur une année par le groupe de pilotage de la rédaction, qui se réunit tous les deux mois. Actuellement, les séances sont dirigées par le rédacteur responsable. La plupart des idées de thèmes se dégagent à l'occasion d'échanges avec le groupe de pilotage de la rédaction ou avec les spécialistes de domaines présents dans la Maison de l'Eglise.

Les articles doivent répondre à l'un des critères suivants: être actuels et pertinents du point de vue intra-ecclésial (p. ex. manifestations et projets); couvrir un projet paroissial (p. ex. dimanche de l'Eglise, semaine de la culture à Berne, régionalisation dans l'Emmental), donner la parole à des personnes concernées par les questions ecclésiales (p. ex. articles de fond, portraits, interviews); être actuels et pertinents du point de vue politique (p. ex. rapport Eglise-Etat); recouper l'actualité médiatique (p. ex. Jubilé de la Réforme, migration); s'ancrer dans l'espace-temps du public cible (p. ex. vacances et tourisme).

ENSEMBLE permet également de promouvoir les projets portés par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ou par les paroisses, soit en amont pour faire connaître une manifestation et accroître le taux de participation du public, soit en aval pour alimenter le débat.

Les thèmes sont sélectionnés dans un éventail aussi large que possible de sorte à convenir à un public hétérogène. ENSEMBLE doit pouvoir être apprécié aussi bien par une pas-

teure en ville de Berne que par un bénévole de l'Emmental ou une conseillère de paroisse du Jura, les mentalités différentes s'y affrontrent. Les textes doivent être faciles à comprendre, sans pour autant que le public se sente pris pour plus bête qu'il n'est. C'est pourquoi le magazine fait régulièrement droit à des contributions et à des interviews de spécialistes. Avec les portraits, la rédaction entend donner une voix à l'expérience individuelle: c'est pourquoi elle cherche à nouer des contacts avec les paroisses, à présenter des projets locaux et aussi à mettre le doigt «là où ça fait mal». Cet aspect doit être renforcé à l'avenir, car pour l'heure il est parfois difficile de trouver des interlocutrices et interlocuteurs prêts à s'exposer.

5 Aspects financiers

Lors du Synode d'hiver 2014, le surcoût lié à l'introduction du magazine d'Eglise EN-SEMBLE sur les postes 032 et 130 avait été chiffré à CHF 110'000.--. Les points de poste nécessaires pour la rédaction germanophone avaient été évalués à 78,4. Avec 18 mois et 15 numéros de recul, il est possible de confronter la réalité aux prévisions: résultat, ces dernières étaient parfaitement réalistes.

Les chiffres suivants se rapportent aux dix numéros parus en 2016 (numéros 6 à 15) : les dépenses brutes inscrites au poste 032.314.01 ont été légèrement inférieures aux prévisions, s'élevant à CHF 171'170.-- (budget: CHF 187'000.--). Elles se sont réparties comme suit: impression 55 %, rédaction francophone 20 %, honoraires de traduction, correction et graphisme 18 %, illustrations 6 %, honoraires de rédaction 1 %. A quoi il faut ajouter des frais d'expédition d'environ CHF 30'000.-- (non différenciés des dépenses globales inscrites au poste 130.310.03). Le total des dépenses brutes se monte donc à environ CHF 201'170.--.

Or, une partie de ces dépenses est compensée par les économies liées à l'arrêt de la production et de l'envoi des deux publications désormais intégrées dans ENSEMBLE: la circulaire (coût 2014: environ CHF 45'000.--) et Vice-Versa (coût 2014: environ CHF 30'000.--). Des économies d'environ CHF 25'000.-- sont également réalisées sur le programme semestriel, désormais réduit au format dépliant (contre une brochure précédemment). Les dépenses de production et d'envoi ont donc chuté drastiquement de CHF 100'000.-- par an. Compte tenu des économies réalisées, les dépenses nettes pour ENSEMBLE s'élèvent ainsi à CHF 101'170.--. Autrement dit, dès l'année comptable 2016, le surcoût maximal initialement prévu de CHF 110'000.-- n'a pas été dépassé, malgré la parution du dernier numéro de Vice-Versa.

6 Bilan

Le Conseil synodal constate que l'introduction du magazine d'Eglise ENSEMBLE est réussie. Pour ce qui est des réserves qui avaient été émises, il est désormais possible de dire qu'elles n'ont plus de raison d'être, grâce à plusieurs mesures: concept élaboré avec soin, sélection de sujets consensuels, prestations rédactionnelles et graphiques soignées, évolutivité du produit. Après à peine deux ans d'existence, ENSEMBLE est déjà devenu un outil de communication incontournable aux yeux du Conseil synodal.

La stratégie de concentration des supports de communication (intégration dans EN-SEMBLE d'anciennes publications) a également déjà démontré sa pertinence. Comme indiqué précédemment, depuis que le programme semestriel des cours et formations continues a sa page dans ENSEMBLE, un dépliant a remplacé la volumineuse brochure semestrielle d'avant. De même, Vice-Versa, l'ancien journal du secteur ŒME-Migration qui paraissait deux fois par an, a réussi sa fusion avec ENSEMBLE: en contrepartie, depuis mi-2016 (dernier numéro de Vice-Versa), le secteur ŒME-Migration prend en charge deux fois par an le dossier.

Le Conseil synodal souligne une série de points positifs:

diversité et orientation thématiques, bilinguisme et traitement de sujets propres à la partie francophone du territoire ecclésial, mise en valeur des offres et des projets des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, identité visuelle et charte graphique, code couleur pour distinguer les rubriques, registre et style, rythme de parution, collaboration avec la rédaction.

Il propose d'optimiser le concept en se fixant les objectifs suivants: obtenir davantage de contributions des paroisses, tenir compte des activités du Synode d'arrondissement de Soleure, réduire le volume des articles, limiter les sujets venant de la Maison de l'Eglise, solliciter plus de contributions de la partie francophone du territoire, de l'Oberland et du Seeland, personnaliser davantage et élargir la diffusion.

Dans les premiers temps, notamment pendant la phase de mise à jour du fichier d'adresses, de nombreuses voix critiques ou même franchement défavorables se sont fait entendre. Désormais, de plus en plus de courriels ont pour objet des demandes d'abonnement pour les nouveaux membres des conseils et nouveaux collaboratrices et collaborateurs. Le Conseil synodal y voit un signe d'encouragement à aller de l'avant.

7 Proposition

Le Conseil synodal propose au Synode de poursuivre la publication du magazine d'Eglise ENSEMBLE sans modification du concept, et de procéder au fur et à mesure aux adaptations nécessaires en fonction des dernières évolutions et des nouveaux besoins.

Le Conseil synodal